

#51

CORNAVIRUS

Point

FO
DGFIP

22 MARS 2021

COMPTE RENDU DE LA VISIO-CONFÉRENCE DU 22 MARS À 17H00

A l'ouverture de cet échange, le Directeur Général a informé les organisations syndicales du fait qu'il avait tenu une réunion en visioconférence avec les directeurs des départements et régions faisant l'objet de nouvelles restrictions de la liberté de circulation suite aux annonces du Premier ministre jeudi dernier.

Trois thèmes y ont été abordés : l'ouverture au public, l'exigence sur le télétravail et la campagne IR. Ces trois sujets ont également été au centre des discussions de ce soir.

Ouverture au public :

Le Directeur Général considère que les services publics demeurant ouverts y compris dans les zones partiellement confinées, les services de la DGFIP le seraient également.

Pour autant des consignes de vigilance ont été passées notamment s'agissant du port du masque, de la mise à disposition de gel hydro alcoolique et du nettoyage des locaux.

Télétravail :

les livraisons informatiques ont repris à un rythme soutenu et si dès la semaine dernière le taux global d'équipement en ordinateurs portables avoisinait les 70%, c'est assez inégal, certains départements n'étant pas encore à 50 %.

Pour autant, le niveau de télétravailleurs selon le Directeur Général ne correspond toujours pas à ce qu'il conviendrait dans le contexte sanitaire notamment dans les zones de tensions.

Pour les organisations syndicales, les explications résident principalement dans

une forme de lassitude des personnels qui ressentent un fort sentiment d'isolement et certains expriment le souhait de revenir en présentiel.

En outre, les conditions d'installation au domicile pas toujours ergonomique ne favorisent pas non plus l'appétence au télétravail.

C'est d'autant plus vrai que certains collègues ayant sollicité l'autorisation d'apporter leur siège du bureau à leur domicile ont essuyé un refus catégorique comme si l'important n'était pas de faciliter la vie des agents.

Enfin, en matière d'indemnisation, bien que le Directeur Général considère la demande syndicale sur ce point comme pertinente, l'absence de réponse de la Fonction publique n'aide pas non plus. Les frais générés par le télétravail sont réels en matière de chauffage notamment.

Campagne IR :

bien que l'accueil général du public soit réputé continuer, dans les zones les plus affectées par la pandémie, l'accueil à distance et ou sur rendez-vous sera privilégiée pour éviter une trop forte affluence aux guichets.

Une communication spécifique est en cours d'élaboration en direction des contribuables.

D'autres questions ont également fait l'objet de discussions parfois un peu vives : ASA, appels des listes complémentaires et campagne d'évaluation.

S'agissant des ASA,

certaines directions locales persistent à considérer que devant la fermeture ponctuelle d'un établissement scolaire, l'ASA garde d'enfant malade peut faire l'affaire.

Or, ces ASA sont contingentées et, pour **F.O.-DGFIP**, les agents n'ont pas choisi cette situation.

Que feront-ils alors quand leurs enfants seront malades ? Ils devront prendre des congés ?

La Direction Générale s'est engagé à faire passer des messages sur ce point.

En revanche, elle justifie le refus d'Asa pour les collègues dont les enfants sont lycéens (même s'ils ont moins de 16 ans) au motif que les cours ont lieu par demi-jauge et qu'en conséquence les parents concernés seraient en ASA la moitié du temps.

On en revient toujours au même point : quoi qu'il en coûte mais pas pour tout le monde.

Pour ce qui concerne l'appel des listes complémentaires,

la Direction Générale se retranche derrière une pseudo faiblesse de niveau car le problème ne serait pas que budgétaire.

Dans ce cas, pourquoi prévoir des listes complémentaires si c'est au final pour ne pas les utiliser ?

La campagne d'évaluation professionnelle

en cours génère quelques tensions, certains notateurs persistant à faire comme s'il ne s'était rien passé l'année dernière et à s'étonner du fait que les objectifs n'aient pas toujours été atteints.

C'est vrai à tous les niveaux et le grade ne fait rien à l'affaire car certains A+ ont eux-mêmes essuyés des reproches de leur hiérarchie sur ce point.

Là encore, nous étions déjà intervenus et les messages que le Directeur Général nous dit avoir passés sont visiblement resté lettre morte.

Accueil des stagiaires :

les nouveaux agents C effectueront leur scolarité à distance.

Quant aux stagiaires B et A sortis d'école, l'administration nous dit être vigilante sur les conditions dans lesquelles, ils effectueront leur stage probatoire.

Nous le serons aussi à **F.O.-DGFIP** ça tombe bien. Comment appréhender en effet un stage probatoire en étant partiellement en télétravail.

Pour **F.O.-DGFIP**, l'administration serait bien inspirée de renoncer au caractère probatoire de ce stage compte du contexte.

Vaccination :

Enfin, l'administration nous a indiqué qu'au niveau ministériel, la logistique concernant la vaccination se mettait en place et que les collègues entrant dans les segments de population visés par ce début de campagne pourraient se faire vacciner sur la base du volontariat et du respect du secret médical.

Il ne manque plus que les doses de vaccins ...

Signalez toute difficulté par courriel à contact@fo-dgfip.fr

